



PÔLE HOSPITALIER
JOLIMONT

SERVICE DE GÉRIATRIE

Pôle Hospitalier Jolimont

UNITÉ DE GÉRIATRIE

Vous ou l'un de vos proches venez d'être admis au sein du service de gériatrie.

Grâce à cette brochure, nous vous présentons l'unité et l'équipe qui vous prend en charge. Les pages qui suivent vous donneront toutes les informations pratiques nécessaires au bon déroulement de votre séjour.

Nous sommes cependant tous à votre écoute et à votre disposition.

INTRODUCTION

Nous disposons d'un programme de soins gériatriques, qui regroupe pour chaque site :

- **Jolimont** : 3 unités de gériatrie, 1 one day gériatrique et une liaison interne gériatrique.
- **Lobbès** : 1 unité de gériatrie et une liaison interne gériatrique.
- **Nivelles** : 2 unités de gériatrie, 1 one day gériatrique et une liaison interne gériatrique.

Il y a également une liaison externe gériatrique assurée en partie par le Service social.

1. Les **unités d'hospitalisation** assurent une prise en charge globale et multidisciplinaire de la personne âgée de 75 ans et plus, polypathologique, présentant un problème aigu avec risque de perte d'autonomie. Différents professionnels interviennent dans les unités pour apporter un accompagnement spécifique de la personne âgée. C'est ainsi que durant le séjour, vous rencontrerez médecins, infirmiers, aide-soignants, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, diététiciens, assistantes sociales, logopèdes, psychologues. L'objectif de ce travail multidisciplinaire est de soigner la maladie aiguë (pneumonie, infarctus...) tout en maintenant un maximum d'autonomie et de qualité de vie.
2. **One day gériatrique** permet la mise au point de grands syndromes gériatriques comme les troubles de la mémoire, du comportement, l'insomnie, la dépression, les chutes, la perte d'autonomie, d'appétit et la dénutrition, les problèmes urinaires, le suivi de plaies... Il permet aussi une mise au point diagnostique en un jour, évitant ainsi une hospitalisation de plusieurs jours. Les consultations gériatriques se réalisent au sein de l'hôpital de jour gériatrique.
3. La **liaison interne gériatrique** permet de prendre en charge

les patients de 75 ans ou plus hospitalisés dans les unités non gériatriques. L'équipe de liaison interne gériatrique met les principes gériatriques et la prise en charge multidisciplinaire à disposition des équipes de soins de première ligne. Son rôle porte sur l'évaluation du risque de perte d'autonomie, sur la proposition d'une prise en charge ciblée selon la fragilité du patient et sur la construction d'un projet de sortie adapté au patient.



ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE

La prise en charge globale est assurée par différents intervenants, dont les rôles sont complémentaires :

- **Médecins**

- Avoir une démarche diagnostique et thérapeutique de la maladie aiguë en utilisant toutes les technologies mises à disposition au sein de l'hôpital et en étroite collaboration avec les différents spécialistes de l'institution.
- Coordonner un plan de soins adapté au patient.

- **Infirmiers**

- Dispenser les soins nécessaires au patient avec une expertise spécifique dans la prévention, détection et prise en charge des syndromes gériatriques (confusion, troubles de la mémoire, insomnie, troubles de la marche, chutes, incontinence et rétention urinaire, troubles du transit, douleurs, plaies, déclin fonctionnel et perte d'autonomie,...).
- Accompagner le patient en fin de vie, ainsi que sa famille.

- **Aides-soignants**

- Aider pour les soins d'hygiène, l'habillage, la prise des repas, tout en privilégiant l'autonomie du patient.
- Procurer des soins de confort.

- **Kinésithérapeutes**

- Chutes : évaluer le risque, diminuer la crainte, apprendre à se relever.
- Favoriser l'apprentissage d'un comportement adapté aux limitations fonctionnelles, ou à l'utilisation d'une aide mécanique.
- Dispenser de la kiné respiratoire

- **Ergothérapeutes**

- Evaluation cognitive et de l'autonomie pour les activités de la vie quotidienne (toilette, habillage, continence,...).
- Mettre en situation pour les tâches plus complexes (préparation d'un repas...), animation d'ateliers avec activités de groupe...

- **Assistants sociaux**

- Evaluer les difficultés et les ressources psychosociales du patient, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.
- Ecouter et soutenir le patient et sa famille.
- Participer à l'élaboration d'un projet de sortie avec le patient, son entourage et le réseau de professionnels existant hors de l'hôpital (coordinations de soins, maisons de repos...).

- **Neuropsychologues**

- Bilan intégrant une démarche diagnostique dans le cadre de pathologie neurodégénérative.
- Evaluation des fonctions intellectuelles, attentionnelles et praxiques.



- **Diététicien**

- Evaluer le risque de dénutrition.
- Adapter les menus en fonction des besoins nutritionnels et des goûts du patient.
- Adapter la texture des aliments, en collaboration avec les logopèdes.

- **Psychologue**

- Evaluer l'état mental du patient.
- Apporter une écoute, un suivi et un soutien.
- Prendre en charge les familles.

- **Logopède**

- Evaluer la déglutition, les risques de fausses déglutitions.
- Prise en charge des troubles du langage.
- Adapter les textures de la nourriture et donner des recommandations pour la prise par la bouche.

Durant toute la durée du séjour, l'équipe pluridisciplinaire encourage le patient à avoir un rôle actif et participatif dans sa prise en charge et donc à être partenaire des soignants.

Mais aussi...

- **Rôle de formation des unités de soins**

Le service de gériatrie participe à la formation de stagiaires infirmiers, médecins, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, diététiciens, aides-soignants, assistants logistiques et d'assistants médecins en cours de spécialisation. Cette prise en charge permet un échange constructif poussant au renouvellement, au dynamisme et à des connaissances réactualisées en permanence.

- **Service médiation**

La loi du 22 août 2002, sur les droits du patient (droit à des prestations de qualité, droit au libre choix du praticien professionnel, droit à l'information sur son état de santé, droit de consentir librement et de manière éclairée à toute

intervention, droit à la tenue, à la conservation et à la copie du dossier du patient, droit à la protection de vie privée) prévoit également le droit de plainte auprès du service de médiation.

Le rôle du médiateur consiste à servir de relais entre le patient, sa famille, l'institution, à favoriser le dialogue et la recherche d'une solution amiable au problème faisant l'objet de la plainte, et ce en toute neutralité et en toute confidentialité.

Le service de médiation est joignable chaque jour ouvrable et peut vous recevoir sur rendez-vous.

Quand ? 8h à 17h

☎ +32 64 23 40 27

✉ christine.dutrieux@jolimont.be

📍 Pôle Hospitalier Jolimont asbl, 159 rue Ferrer
7100 Haine-Saint-Paul



ADMISSION ET SÉJOUR

1. Interlocuteur privilégié

Il est conseillé au patient de désigner une (ou deux) personne(s) de confiance (membre de la famille, ami...). Son rôle sera de l'assister pour obtenir des informations relatives à son état de santé. Il sera demandé à cet interlocuteur privilégié de fournir un numéro de contact.

2. Effets personnels à prévoir dès l'admission :

- la liste des médicaments habituels,
- les lunettes, appareils auditifs et prothèses dentaires,
- des vêtements, des pyjamas ou robes de nuit,
- des essuies, gants de toilette et trousse de toilette,
- des pantoufles fermées et adaptées à la marche.



Il est déconseillé de garder des objets de valeur durant l'hospitalisation mais en cas de besoin, un coffre est disponible dans chaque chambre.

Pour les objets non déposés à ces endroits, la responsabilité de l'hôpital ne pourra être engagée.

3. Séjour

Durant l'hospitalisation, le projet de soins pourra être élaboré en concertation avec l'équipe multidisciplinaire, l'entourage, le médecin traitant, les spécialistes (cardiologues, pneumologues,...) afin de permettre une démarche de soins globale.

Durant le séjour, **aucun médicament** personnel ne pourra rester en chambre. Ceux-ci devront être repris par la famille ou par les infirmier-ères. Ils seront restitués au moment de la sortie.

4. Informations médicales et rencontres avec les médecins

Les disponibilités médicales sont organisées dans chaque service de gériatrie une à deux fois par semaine. Nous vous proposons de vous rendre auprès de l'équipe soignante pour connaître les modalités pratiques de cette rencontre (jour et heure).

L'équipe soignante n'est pas autorisée à donner des informations médicales.

5. Heures de visite

- **Hôpital de Jolimont :**

- Chambres communes : de 15h à 16h et de 18h30 à 19h30
- Si chambre particulière demandée et accordée : de 11h30 à 20h

- **Hôpital de Lobbes :**

- Chambres communes : de 15h à 16h et de 18h à 19h
- Si chambre particulière demandée et accordée : de 11h30 à 20h

- **Hôpital de Nivelles :**

- Chambres communes : de 14h à 17h et de 18h30 à 19h30
- Si chambre particulière demandée et accordée : de 11h à 20h

En cas de besoin de déroger aux heures de visite, veuillez vous adresser à l'infirmièr(e) responsable.

Pour le bien-être du patient, nous limitons le nombre de personnes par visite à 3. Sauf exception, nous ne préconisons pas la présence d'un proche durant la nuit. Il est possible pour un membre de la famille de venir donner le repas en concertation avec les soignants.

Les soins restent prioritaires.

Il est également important de tenir compte de l'état de santé et de fatigue du patient.

Il est déconseillé aux enfants de moins de 12 ans de venir en visite au sein des services de gériatrie.

6. Sortie d'hospitalisation

En fonction de l'état de santé du patient, la sortie est planifiée et organisée à l'avance auprès de la personne de référence désignée et/ou de la maison de repos.

Les papiers de sortie comprennent :

- un rapport détaillé adressé au médecin traitant avec le plan de soins de sortie,
- un rapport infirmier pour les soins infirmiers,
- une grille explicative du traitement,
- les prescriptions éventuelles,
- les rendez-vous en consultation externe si nécessaire,
- des documents de diététique ou de logopédie en fonction des besoins des patients.

Le service de gériatrie est en contact régulier avec les médecins traitants, les unités gériatriques des autres hôpitaux, les équipes d'aide au domicile et les maisons de repos et de soins. L'hôpital met tout en oeuvre afin d'optimiser la cohérence de la prise en charge et la continuité des soins pour le patient âgé que ce soit au domicile ou en maison de repos.

La sortie est une décision médicale.

Celle-ci est préparée par les membres de l'équipe multidisciplinaire en collaboration avec la famille. La date est fixée sur base du plan de soins qui a été élaboré au préalable.

Les sorties s'organisent à partir de 11h de manière générale et en fonction des modalités de transport et/ou des disponibilités des familles.

La veille de la sortie, n'hésitez pas à réclamer le questionnaire satisfaction qui permettra d'évaluer votre séjour au sein de l'unité.

SÉCURITÉ DES SOINS

Durant votre séjour, nous tenons à vous informer à propos de 4 thématiques incontournables en matière de sécurité des soins :

- l'hygiène des mains,
- l'identité-vigilance,
- la gestion des médicaments,
- la prévention des chutes

Des brochures sont à votre disposition au sein du service. N'hésitez pas à les demander.



LOCALISATION

Services hospitaliers :

- Hôpital de Jolimont : bâtiment G, 2^{ème} (G2), 3^{ème} (G3) et 4^{ème} étage (G4)
One day gériatrique : bâtiment H, 2^{ème} étage (H2)
- Hôpital de Lobbes : 3^{ème} étage (LG3)
- Hôpital de Nivelles : B2 et F4
One day gériatrique : B4

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Services hospitaliers :

- **Hôpital de Jolimont**

Centrale :

☎ 064 23 30 11

Services gériatriques :

☎ 064 23 56 71 (G2)

☎ 064 23 57 71 (G3)

☎ 064 23 58 71 (G4)

One day gériatrique :

☎ 064 23 30 52

Service social :

☎ 064 23 40 25

- **Hôpital de Lobbes :**

Centrale :

☎ 071 59 92 11

Service gériatrique :

☎ 071 59 94 01

Liaison interne gériatrique :

☎ 071 59 73 73

Service social :

☎ 071 59 73 71

Fax :

☎ 071 59 94 50

- **Hôpital de Nivelles :**

Centrale :

☎ 067 88 52 11

Services gériatriques :

☎ 067 88 53 20 (B2)

☎ 067 88 85 70 (F4)

One day gériatrique :

☎ 067 88 55 53

Service social :

☎ 067 88 52 02

Liaison interne gériatrique :

☎ 067 88 53 11



**“Acteur de
votre santé,
partenaire de
votre bien-être”**

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



GROUPE
JOLIMONT

Siège social

📍 Rue Ferrer 159
7100 Haine-Saint-Paul



PÔLE HOSPITALIER
JOLIMONT

Hôpital de Jolimont

📍 Rue Ferrer 159
7100 Haine-Saint-Paul

☎ 064 23 30 11

Hôpital de Lobbes

📍 Rue de la Station 25
6540 Lobbes

☎ 071 59 92 11

Hôpital de Mons

📍 Avenue Baudouin de Constantinople 5
7000 Mons

☎ 065 38 55 11

Hôpital de Nivelles

📍 Rue Samiette 1
1400 Nivelles

☎ 067 88 52 11

Hôpital de Tubize

📍 Avenue de Scandiano 8
1480 Tubize

☎ 02 391 01 30

Hôpital de Warquignies

📍 Rue des Chauffours 27
7300 Boussu

☎ 065 38 55 11

